



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Maire
7 Grande rue
02540 Viels Maison

mairie.vielsmaison@gmail.com

Lille, le 22 septembre 2020

Objet : Information tacite – Élaboration du plan local d'urbanisme de Viels-Maisons (02)

N° d'enregistrement Garance : 2020-4449

Madame la Vice présidente,

Vous avez saisi le 2 mars 2020 l'autorité environnementale pour avis sur l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Viels-Maisons.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Aisne
DREAL Hauts-de-France